

## Communiqué de presse

Toulouse, le 13 mai 2020

### Déconfinement : La Carsat Midi-Pyrénées poursuit ses rendez-vous téléphoniques pour les assurés en situation complexe et/ou urgente

En cette période de déconfinement, la Carsat Midi-Pyrénées met tout en œuvre pour poursuivre l'accompagnement de ses publics. En attendant de pouvoir les accueillir physiquement en toute sécurité, elle poursuit ses rendez-vous téléphoniques pour les assurés en situation complexe et/ou urgente.

En parallèle et dans l'objectif de permettre un traitement efficace de leur dossier, elle encourage les assurés à poursuivre leurs démarches retraite. Pour une demande de retraite personnelle dans les 6 mois à venir, un service en ligne est disponible sur [www.lassuranceretraite.fr](http://www.lassuranceretraite.fr) pour l'ensemble des régimes de retraite de base et complémentaire.

Pour les autres demandes, l'Assurance retraite a mis en place un nouveau service en ligne « transmettre mon formulaire de demande » qui permet de déposer de manière sécurisée, via son espace personnel, les demandes de pension de réversion, d'allocation veuvage (prestations soumises à conditions de ressources) et d'allocation de solidarité aux personnes âgées.

Ces formulaires de demande peuvent être complétés directement et l'assuré peut joindre tous ses justificatifs en les scannant ou en les photographiant.

[www.lassuranceretraite.fr](http://www.lassuranceretraite.fr)

Par ailleurs, la Carsat Midi-Pyrénées déploie une large campagne d'appels à destination des retraités isolés et fragilisés afin de les accompagner dans leurs démarches et les orienter le cas échéant vers les interlocuteurs compétents en cas de risque de rupture de droits, de situation de détresse avérée ou de problème de santé. Plus de 1400 assurés ont déjà été contactés en Midi-Pyrénées et près de 200 d'entre eux ont été accompagnés dans le cadre de leur demande de pension de réversion.

*A propos de la Carsat Midi-Pyrénées :*

*La Carsat Midi- Pyrénées exerce 3 grandes missions de service public aux côtés des assurés et des entreprises tout au long de la vie professionnelle et de la retraite. Elle prépare et paie la retraite des salariés du régime général. Elle aide les retraités dans leur choix de vie et accompagne les assurés en difficulté. Elle prévient les risques professionnels et assure la santé et la sécurité au travail.*

Contacts presse : [catherine.andrieu-vialar@carsat-mp.fr](mailto:catherine.andrieu-vialar@carsat-mp.fr)  
[sandra.belval@carsat-mp.fr](mailto:sandra.belval@carsat-mp.fr)

